

**AFPNB**  
**RAPPORT DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION EN ÉDUCATION**  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
Le 1<sup>er</sup> mai 2007

*Nota: Le masculin est utilisé dans ce rapport uniquement en vue d'alléger le texte.*

Environ quatre-vingts personnes liées de quelque façon à l'éducation francophone au Nouveau-Brunswick se sont donné rendez-vous à l'Université de Moncton, le 1<sup>er</sup> mai 2007, pour réfléchir ensemble et se mobiliser face aux besoins et aux réalités actuelles en matière d'éducation. Les éducateurs, gestionnaires, professionnels de diverses disciplines, intervenants sur le terrain et membres d'organismes francophones étaient tous largement représentés, tant du côté ministériel que du secteur communautaire et des groupements associatifs. L'absence des élus a toutefois été déplorée.

En organisant l'événement, l'AFPNB a voulu réunir un large éventail de représentants du monde de l'éducation. Ce but s'est réalisé puisqu'il y avait à la rencontre des partenaires allant des services de garderie à l'Université du Troisième Âge et de l'éducation formelle à l'alphabétisation, sans compter les enseignants, les directions d'écoles et les représentants des milieux universitaire et collégial. À souligner aussi que les jeunes ont pris part aux débats et qu'ils ont fait valoir leur point de vue d'une façon éloquente lors des ateliers et pendant la plénière qui a clôturé l'événement.

Dans ses propos d'ouverture, Manon Lacelle, qui agissait comme animatrice de la rencontre, a demandé que les participants se sentent à l'aise de faire valoir leurs priorités tout en regardant ensemble vers l'avenir. Elle les a invités à proposer les actions jugées nécessaires pour que l'éducation publique au Nouveau-Brunswick reflète le mieux possible le paysage francophone.

Les organisateurs ont remercié publiquement l'apport financier de Patrimoine canadien et du ministère provincial de l'Éducation.

## **1. LA TABLE RONDE**

Marianne Cormier, Adèle David, Diane Ross, Louise Landry et Anne-Marie LeBlanc ont exposé tour à tour la situation actuelle en ce qui a trait à l'enseignement en milieu minoritaire, la petite enfance, l'alphabétisation, le financement de l'éducation et la valorisation de l'éducation. Ce tour de table a fourni un cadre de référence qui a servi ensuite lors des ateliers.

Marianne Cormier est professeure au centre universitaire de Moncton et elle s'intéresse particulièrement à la pédagogie en milieu minoritaire. Diane Ross a été à la tête de la Fédération d'alphabétisation du NB pendant de nombreuses années. Louise Landry est l'actuelle présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, alors que Anne-Marie LeBlanc est la directrice générale du district scolaire no 1.

Nous reprenons ici une synthèse de leur message en faisant ressortir les points saillants de leurs propos. Ceux qui voudront prendre connaissance de leur exposé intégral pourront consulter les présentations qui figurent en annexe.

## **ENGAGEMENT IDENTITAIRE**

De nombreux problèmes affectent actuellement la communauté francophone: exode rural, exogamie en croissance, faible natalité, assimilation, acculturation vers l'anglais, vieillissement de la population et insécurité linguistique, etc. Une partie du problème se situe au niveau de la solidarité avec le groupe minoritaire, par rapport à l'attrait vers le groupe majoritaire.

Chacun essaie d'avoir une identité positive pour nourrir son estime personnelle. Ainsi, plusieurs francophones aiment s'exprimer en anglais, se disant qu'on leur pardonnera plus facilement de faire des fautes, compte tenu que ce n'est pas leur langue maternelle.

On se rend compte que l'identité suit un parcours qui va de l'inconscience à l'ambivalence, puis à l'émergence pour se terminer par l'intégration.

## **ACCOMPAGEMENT DES PARENTS**

Nous avons des situations d'abus et de pauvreté extrême au Canada et au Nouveau-Brunswick. Malheureusement, les événements dramatiques qui sont présentés par les médias sont souvent ceux qui se présentent ailleurs et non ceux que nous vivons ici même.

Il faut viser à donner accès aux familles à des services abordables et de qualité pour le développement de la petite enfance. Souvent, les hauts-fonctionnaires n'ont aucune idée de la façon dont les problèmes se présentent au quotidien pour les gens qui vivent de nombreuses difficultés.

La famille est le milieu le plus signifiant pour l'enfant. Il est important qu'elle soit là pour l'aider à franchir les difficultés auxquelles il est confronté.

Les professionnels ne comprennent pas toujours que les parents sont les premiers pourvoyeurs de leurs enfants et qu'il faut composer avec leurs forces et leurs faiblesses.

## **ALPHABÉTISATION ET ALPHABÉTISME**

L'alphabétisation est l'enseignement de l'écriture et de la lecture, alors que l'alphabétisme est la capacité des individus de comprendre et d'utiliser des documents imprimés.

On sait que le fait que les gens ne lisent pas assez est une cause de l'analphabétisme, de même que le fait de ne pas utiliser fréquemment leur capacité de lire et d'écrire. Cela indique qu'il ne suffit pas d'apprendre, mais qu'il faut ensuite utiliser ses capacités.

Parmi les moyens suggérés pour remédier à la situation, on note un financement plus adéquat, la diversification des approches, la conscientisation du grand public et des élus, l'alphabétisation en milieu de travail, l'alphabétisation familiale, l'engagement de la communauté francophone, les services aux parents, et puis, la recherche-action.

On compte cinq niveaux d'alphabétisme, allant du plus bas (1) au plus élevé (5). Les francophones du Nouveau-Brunswick (âgés de 16 à 65 ans) se situent pour une large part (66%) aux niveaux 1 et 2, alors que 25% sont au niveau moyen, et 9% aux niveaux supérieurs, soit 4 et 5. Ceux qui sont au niveau 1 sont pratiquement analphabètes, alors que ceux qui sont au niveau 2 sont faibles en lecture et se limitent à lire les gros titres des journaux, par exemple.

Ces chiffres sont alarmants puisque chez la population francophone, les trois-quarts de la population active, soit environ 66 000 individus, sont à un niveau faible d'alphabétisme.

En ce qui concerne le type d'alphabétisation qui est le plus approprié pour les adultes, à savoir l'enseignement non formel ou l'approche scolarisante, le terrain de recherche est vaste.

On sait, par ailleurs, que le nombre de classes d'alphabétisation est à la baisse au Nouveau-Brunswick et qu'il est passé de 77 à 55 au cours des dernières années. L'alphabétisation des adultes ne dessert qu'environ 1% de la clientèle cible.

Deux pistes de solution sont mises de l'avant en ce moment: la scolarisation des jeunes et l'alphabétisation des adultes. Tous les citoyens devraient avoir droit à l'éducation à tout moment de sa vie et ce droit devrait être enchâssé dans la Loi sur l'éducation.

## **DÉFIS PARTICULIERS EN MILIEU MINORITAIRE**

Les enseignants font face à des défis particuliers lorsqu'ils oeuvrent en contexte minoritaire. Soulignons, par exemple, la lourdeur et la diversité de leur charge de travail, le contexte anglo-dominant, la ruralité, la difficulté d'accès aux services, le cloisonnement entre les ministères, le faible rendement des élèves francophones, la diminution des effectifs, les problèmes de recrutement, l'assimilation, l'intégration des enfants des ayants droit au système francophone, les coûts plus élevés du matériel pédagogique en français et les difficultés d'accès à des services en français pour la petite enfance.

Ajoutons un autre défi, celui du manque de transparence de la part du gouvernement provincial en ce qui concerne l'utilisation des transferts fédéraux en matière d'éducation, en vertu du programme PICLO, et puis, les programmes d'immersion qui jouissent d'une plus grande visibilité de la part des gouvernements que les programmes de francisation des ayants droit.

## **VALORISATION ET CONSCIENTISATION**

Comme l'a souligné une participante, la communauté anglophone ne sent pas le besoin d'organiser chaque année une semaine d'activités destinées à valoriser la langue et la culture.

Tous les francophones ne sont pas convaincus, cependant, de l'importance de valoriser le français. Une participante a expliqué que les élèves francophones qui ont des troubles de langage et qui baignent dans des milieux anglicisants ont plus de vocabulaire en anglais qu'en français. Or, il arrive que des thérapeutes suggèrent aux parents de leur faire faire des exercices en anglais, plutôt qu'en français, et même d'envoyer leur enfant à l'école anglaise, ce qui va tout à fait à l'encontre de nos aspirations.

## **ÉQUITÉ EN ÉDUCATION**

L'égalité des chances se traduit par le concept d'équité. Ce n'est pas parce que nous avons la dualité en éducation au Nouveau-Brunswick que nous avons par le fait même l'équité. L'équité exige que les minorités soient traitées différemment et que les établissements francophones reçoivent proportionnellement plus de fonds pour compenser leur position concurrentielle défavorable.

La formule qui consiste à verser le même financement par élève, autant chez la communauté anglophone que francophone, n'assure pas l'équité en raison des coûts supplémentaires liés au nombre réduit d'effectifs du côté francophone. Les droits acquis en matière d'éducation devraient pourtant ouvrir l'accès à un financement suffisant, mais ce n'est pas le cas en ce moment. Il n'y a qu'une façon de remédier à l'iniquité et c'est en adoptant une formule asymétrique qui amènerait à faire les choses de manière différente pour répondre aux besoins qui eux, sont particuliers.

## **UNE QUESTION DE CULTURE**

Plusieurs participantes faisaient partie d'une délégation qui s'est rendue en Finlande récemment pour examiner son système d'éducation. Elles ont proposé que l'on tire profit de l'expérience de ce pays qui valorise beaucoup plus que nous l'éducation publique.

Tous sont d'accord pour dire que l'on peut s'inspirer favorablement du modèle d'éducation finlandais qui met l'éducation au premier plan. En effet, l'État s'est engagé vers une culture d'apprentissage. Comme le pays se sentait menacé par ses voisins, il s'est dit qu'il allait faire en sorte que ses citoyens soient le plus instruits possible, pour une question de survie. Une seule ombre au tableau, le pays n'a pas encore franchi le pas vers l'inclusion sociale et dispose encore de classes spéciales pour les élèves exceptionnels ayant une déficience cognitive ou autre limitation. À cet égard, il envie le Nouveau-Brunswick.

Il n'est pas possible d'atteindre un tel niveau de valorisation à moins de faire un virage sur le plan social et d'accorder plus de valeur à l'éducation qu'elle n'en a actuellement. Ce virage doit se concrétiser toutefois par un engagement politique sur le plan financier.

## **NORMES ET RÉUSSITE SCOLAIRE**

Rehausser les normes en éducation exige d'abord que l'on soit très sélectif dans le recrutement des étudiants qui se dirigent vers l'enseignement. En Finlande, on a noté que les critères sont plus rigoureux en éducation qu'ils ne le sont en droit ou en médecine, en raison de l'importance que l'on attribue à l'éducation. Dans ce pays, on parle continuellement d'éducation.

Il faut aussi établir des conditions gagnantes pour les élèves et faire en sorte qu'il y ait moins d'enfants qui décrochent ou qui ratent leur année scolaire en raison de problèmes d'apprentissage, de conduite ou d'adaptation. Cela n'est pas possible cependant à moins d'avoir dans chaque école une équipe multidisciplinaire qui voit au bien-être intégral des élèves. Sans ces ressources complémentaires à l'enseignement, telles que l'orthophonie, le travail social, la psychologie, les services de garde et l'intervention précoce, les difficultés d'apprentissage demeurent sans solution.

Il faut que la communauté s'engage à ce que tous les citoyens soient éduqués et qu'elle ait des attentes très élevées pour chacun des enfants. En matière d'éducation, on ne peut se permettre d'être satisfaits. Il faut se faire à l'idée qu'il y a beaucoup de progrès à réaliser si l'on veut s'améliorer et qu'il y a un prix élevé à payer pour l'atteinte de l'excellence.

## **2. LES ATELIERS**

Les participants réunis en ateliers ont eu l'occasion de traiter de sujets tels que la petite enfance, l'éducation publique, l'alphabétisation, l'éducation postsecondaire et l'éducation non formelle. Les points saillants des débats en ateliers sont rapportés ci-après.

### **SYSTÈME INTÉGRÉ**

En matière d'éducation, l'intervention doit commencer dès la conception de l'enfant pour se poursuivre tout au long de sa vie. Aucun enfant ne devrait perdre du terrain sur le plan de sa scolarisation. L'écart sur le plan du rendement des élèves devrait être tenu au minimum, et puis, on ne devrait laisser tomber personne en cours de route.

D'aucuns avancent l'idée que l'alphabétisation, y compris le primaire, le secondaire et le postsecondaire, devraient être réunis sous l'égide d'un seul et même ministère. Le cas échéant, les collèges communautaires seraient intégrés au ministère de l'Éducation.

Les collèges communautaires pourraient avoir une double vocation, technologique et académique, en assurant que ceux qui apprennent un métier aient également une certification académique.

Un participant a mis de l'avant la suggestion que certaines responsabilités, actuellement dévolues au système scolaire, comme le transport des élèves et l'entretien des écoles, soient confiées à d'autres ministères ou aux

municipalités qui fourniraient ces services pour le compte du ministère de l'Éducation. Ainsi, le système scolaire ne s'occuperait que de l'enseignement et n'aurait pas à traiter de questions d'intendance.

## **FACILITER LA TRANSITION**

En matière d'éducation, assurer la transition en douceur d'un niveau à l'autre est d'une importance capitale. On observe qu'un grand nombre d'étudiants (environ 20%) abandonnent leurs études au niveau universitaire après leur première année puisqu'ils ne sont pas prêts à intégrer la vie universitaire ou à faire les adaptations qui s'imposent.

Il y a lieu de développer des formules visant à les accompagner durant leur transition, quitte à ajouter une treizième année au système public, s'il le faut, pour améliorer leurs compétences en français ou leur montrer à mieux gérer son temps. Un programme où l'on assignerait un mentor à chaque étudiant serait également bénéfique.

## **LA PETITE ENFANCE, C'EST POUR LA VIE**

C'est durant la petite enfance que se fixe pour l'enfant la trajectoire de sa vie. Ses premières années sont donc d'une très grande importance. Pourtant, l'État investit moins durant la petite enfance, surtout de 0 à 3 ans, et proportionnellement plus lors de stades ultérieurs.

Un défi consiste à amener le gouvernement à faire de la petite enfance une priorité. Or, le financement dans un secteur donné n'augmente que lorsque le gouvernement sent que la population se mobilise autour d'un besoin quelconque. Il en fait alors une priorité sur le plan politique.

Les médias devraient se livrer à une analyse critique des services destinés à la petite enfance dans cette province. Un institut de recherche et de formation et des centres d'information pour les parents pourraient aussi combler certaines lacunes en matière de services à la petite enfance.

On note un danger à vouloir scolariser trop rapidement les jeunes enfants. On leur enlève ainsi leur spontanéité, le plaisir du jeu et la joie de vivre en voulant leur faire faire un développement accéléré.

La communauté pourrait réclamer la formation d'un ministère de la Petite Enfance et de la Famille qui mettrait la petite enfance et l'éducation familiale en priorité.

Enfin, le Réseau de la petite enfance francophone pourrait faire mieux connaître ses services en vue d'exercer un plus grand pouvoir d'influence auprès du gouvernement.

## **COMPÉTENCES DOUCES ET FORMATION PARALLÈLE**

Ouvrir des classes parallèles pour les jeunes qui ne réussissent pas à s'adapter au milieu scolaire afin d'éviter qu'ils décrochent est une formule qui a été mise à l'essai avec succès. Il suffit d'ouvrir des classes dans des centres de Formation Jeunesse ou des Maisons de jeunes et d'offrir des cours adaptés aux élèves qui vivent des échecs scolaires à répétition.

Par ailleurs, l'éducation informelle permet d'enseigner aux gens les compétences qu'il leur faut en vue d'intégrer le marché du travail. On peut faire de l'enseignement dans un cadre qui n'est pas scolaire, comme en milieu de travail, par exemple, et y enseigner le civisme, la culture, la socialisation, le jardinage et d'autres compétences qui pourraient toutes être accréditées.

Les étudiants pourraient bénéficier d'excursions dans la communauté où ils seraient en contact avec des gens qui font des expériences dans le domaine de la francophonie ou de la culture.

### **3. LA PLÉNIÈRE**

Lors de la plénière qui a couronné la journée de réflexion, les participants ont proposé des pistes visant à assurer un suivi à la rencontre. Les axes majeurs qui sont ressortis sont présentés ci-après.

#### **L'AVENIR COMMENCE MAINTENANT**

On propose de rassembler les parents en petits groupe, par le biais de réunions de cuisine, et de les amener à travailler en partenariat avec les organismes de la communauté francophone.

La communauté a les outils qu'il lui faut pour se mobiliser car elle dispose déjà, au sein du Forum des organismes francophones, d'une table de concertation sur l'éducation à laquelle se retrouvent les porteurs de flambeaux en matière d'éducation.

Les jeunes doivent être inclus dans les débats car ils ont un champ d'intérêt qui leur est propre, de même que les intervenants en milieu rural. On souligne que le risque pour les régions de perdre leurs établissements est toujours présent.

Quand il sent qu'un projet est collectif et qu'il répond aux vœux de la collectivité, le gouvernement ne reste pas impassible. D'ailleurs, de plus en plus, il consulte la communauté dans les dossiers complexes, sachant qu'à lui seul, il ne peut trouver toutes les solutions.

#### **SERVICES INTÉGRÉS ET INCLUSIFS**

À moins de fournir une gamme de services aux familles en grande difficulté, la valorisation de l'éducation demeure un concept abstrait et inefficace. Pour cela cependant, il faut que les professionnels, qui sont les pourvoyeurs de services, s'avancent et offrent leurs services, autrement les meilleures intentions demeurent lettre morte. En matière d'éducation, chacun doit réaliser que les aspects se complètent et qu'ils ne peuvent se dissocier les uns des autres.

Il faudrait s'assurer que les écoles soient perçues comme des centres de services et une infrastructure au sein la communauté. On propose en outre l'embauche d'animateurs culturels dans les écoles et on préconise une participation accrue des jeunes au sein des activités communautaires pour mousser leur sentiment d'appartenance, de même que de meilleures structures d'accueil pour les immigrants.

Enfin, la contribution des pères auprès de la petite enfance doit être tenue en ligne de compte. Trop souvent, leur présence n'est pas recensée lors de cours prénataux. On se borne à croire que l'éducation n'intéresse que les femmes.

#### **POLITIQUE FAMILIALE**

La communauté doit se mobiliser et se faire entendre en matière d'éducation. L'engagement politique, quant à lui, doit se refléter par l'adoption de politiques publiques et l'octroi d'un financement adéquat. Lorsqu'il ne s'agit que de simples initiatives, les mesures adoptées s'éclipsent dès qu'il y a un changement au plan du gouvernement. Le ballottage des collèges communautaires d'un ministère à l'autre est l'exemple parfait de ce qui se produit quand une structure ne repose pas sur des mesures législatives solides.

### **4. LA CLÔTURE**

Les commentaires suivants ont été recueillis lors de la clôture de la journée de réflexion. Ils résument le sentiment général des participants et certaines pistes d'action qui ont été proposées.

## **LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE S'ENGAGE**

La journée de réflexion a donné le goût de poursuivre les démarches en vue de donner naissance éventuellement à un projet collectif en matière d'éducation de la part de la communauté francophone. En s'appropriant le projet et en le soumettant ensuite au gouvernement, il a de bonnes chances que le gouvernement y prête l'oreille.

Il y aurait lieu de rédiger des documents qui fourniraient un tableau global de la situation actuelle et qui alimenteraient la réflexion, surtout en ce qui a trait aux principes sous-jacents à un projet collectif en éducation.

Le gouvernement a plus de chance d'être à l'écoute lorsque des points précis lui sont présentés et que ceux-ci font l'objet de revendications répétées jusqu'à l'obtention d'un gain de cause.

Chose certaine, tous ressentent le besoin de travailler en collégialité et de se greffer à une même vision. Il y a déjà une amorce, comme l'ont souligné les intervenants communautaires du comté de Kent qui ont développé un modèle de centre pour la petite enfance. Il suffirait maintenant d'inviter les autres partenaires à s'y intéresser pour qu'une telle idée fasse boule de neige.

La communauté devrait se faire le devoir d'informer le public, par la voie des médias, au sujet des projets qui fonctionnent bien au sein de la collectivité.

En quittant, chacun des participants était résolu de retourner chez soi et de tenter de convaincre son organisme respectif d'appuyer l'idée d'un projet rassembleur où la petite enfance aurait une place prépondérante au sein d'un système d'éducation renouvelé qui répondrait en tous points aux besoins de la collectivité.

## **5. ANNEXES**

### **ANNEXE A**

Les comptes rendus suivants donnent le pouls des sujets discutés en ateliers et des recommandations qui en ont émergé.

#### **1. RAPPORT DES DEUX ATELIERS PORTANT SUR LA PETITE ENFANCE**

##### **Des services intégrés destinés aux enfants**

On constate qu'il y a peu d'argent investi dans le secteur de la petite enfance. Les centres de ressources familiales font ce qu'ils peuvent, mais ils ont relativement peu de financement. Le Réseau de la petite enfance est bien situé pour développer des centres de la petite enfance et de la famille car il a une expertise dans ce domaine, mais pour ce faire, il lui faut un financement adéquat. En fait, il faudrait un plus haut niveau d'investissement public dans la petite enfance.

Il doit y avoir une transition entre les services spécialisés, qui sont prodigués au préscolaire, et ceux offerts en milieu scolaire. On devrait s'inspirer de la formule des centres scolaires-communautaires qui ont une double mission sur le plan éducatif et culturel et qui interviennent dès la naissance de l'enfant.

On sait que l'accès aux services est un défi dans les régions rurales en particulier. Dans les milieux fortement minoritaires, la liste d'attente pour une place dans un service de garde francophone est très longue.

Voici ce qui peut être fait pour que les services destinés aux enfants soient mieux intégrés:

- valoriser les actions entreprises par la communauté et transmettre les succès et les défis aux ministères concernés

- tenter d'amener les ministères à intégrer leurs services auprès de la petite enfance dans une approche plus cohérente (il s'agit ici de trois ministères: Santé et Mieux-Être, Éducation, Services familiaux et communautaires)
- en matière de francisation, que les programmes rejoignent à la fois l'enfant et sa famille
- incorporer aux programmes prénataux un volet sur la langue et la fierté françaises
- travailler avec le ministère des Services familiaux et communautaires en vue de trouver un moyen d'identifier les familles exogames
- veiller à ce que les fonctionnaires ne proposent pas systématiquement des services en anglais

## **Accent sur la francisation**

Plusieurs croient qu'il faut redonner le goût de la lecture aux parents, et même aux grands-parents, pour qu'ils le retransmettent à leur tour aux enfants. On suggère d'ajouter des programmes aux services de garde pour venir en aide aux parents et faire en sorte que les services de garde renforcent l'alphabétisation familiale.

Certains parents francophones nourrissent de l'ambivalence face à la langue, ce qui complique la chose quand vient le temps d'opter pour un système d'éducation pour leur enfant. Les pères doivent aussi être partie prenante de la décision.

Voici ce qui peut être fait pour contrer l'assimilation:

- répertorier les familles exogames dès la naissance des enfants
- s'assurer d'inclure un volet de francisation dans les programmes prénataux
- transmettre la fierté culturelle et non seulement la langue
- intervenir auprès des deux parents à la fois et utiliser des programmes amusants avec eux
- redonner aux parents le goût de la lecture pour qu'ils puissent ainsi lire à leurs enfants et leur inculquer le goût de lire
- s'assurer qu'il y ait des programmes prénataux et postnataux dans toutes les régions, et lorsqu'il y en a, qu'il y ait plus d'uniformité dans les programmes d'une région à l'autre

## **Travailler au sein des communautés**

Les communautés n'ont pas toutes les mêmes besoins, d'où la nécessité de les mobiliser autour de leurs besoins particuliers. Cela exige d'être sur le terrain et d'avoir les moyens de les rejoindre. Parfois, il est préférable de passer par des intermédiaires, comme le personnel de la santé qui est en contact avec les parents, de même que les cliniques de maternité, les enseignants des cours prénataux et les autres intervenants de la santé.

L'approche en partenariat est incontournable. Il faut aussi se rendre compte de ce qui existe déjà pour éviter de réinventer la roue. Le Réseau de la petite enfance intervient déjà auprès des familles, mais ses activités sont parfois en parallèle avec celles instituées par le gouvernement au niveau du préscolaire.

L'organisation communautaire se présente comme la clé du succès en matière de services à la petite enfance. Un groupe peut avoir une grande influence auprès des parents s'il sait s'organiser. Les réseaux d'entraide, quand ils sont bien organisés, sont efficaces. L'action auprès des parents s'avère essentielle. Il faut d'abord identifier ceux que l'on se propose de rejoindre.

Certains parents craignent de suivre des cours de formation parce qu'ils en ignorent le contenu. Ils ont donc besoin d'être rassurés avant de pouvoir s'y inscrire. Par contre, il ne faut pas non plus leur dire quoi faire en les infantilisant, mais simplement les aider à bâtir leur relation avec leur enfant pour que celui-ci se sente aimé et compris.



Il ne faut pas craindre de travailler avec les parents et d'évaluer avec eux les programmes à leur disposition. Il faut aussi capitaliser sur leurs forces et leur désir de donner le plus possible à leur enfant, plutôt que de chercher à les critiquer.

Même si on ne peut nier l'effet de la sensibilisation par le biais des médias, il reste que le bouche à oreille est un bon moyen de conscientiser les parents francophones en milieu minoritaire. Les réunions de cuisine sont également un moyen efficace, de même que les jeux éducatifs en français et les café-rencontres.

Voici ce qui peut être fait pour accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants:

- créer un programme pour dépister les familles et les besoins
- faciliter la transition des services spécialisés du préscolaire et du scolaire
- établir une structure formelle pour recruter les parents ayants droit avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 5 ans
- créer un programme pour dépister les familles dès la naissance des enfants
- faire une collection de vidéo-témoignages provenant de parents qui font des efforts en vue de la francisation
- faire plus de lobbying pour influencer les politiques et le gouvernement
- faire connaître ce qui existe déjà, comme le Réseau de la petite enfance francophone
- tenter d'amener le gouvernement à manifester une volonté politique en faveur de la petite enfance

## **Faire de la petite enfance un enjeu pour le gouvernement**

Pour que la petite enfance soit une priorité pour la communauté, il faut en faire le débat et informer le monde de l'éducation sur ce qui existe à cet égard. Les élus, souvent, sont peu informés des programmes et des services offerts dans ce secteur.

Le paysage linguistique influence l'enfance dès l'âge de 3 ans. La langue, qui est un outil de communication, constitue en effet une partie importante de son environnement.

Certains avancent l'idée d'une politique familiale au Nouveau-Brunswick. Il est temps, disent-ils, d'examiner plus en profondeur la question de la baisse de natalité et de mettre la parentalité à l'avant-garde. Dans les pays scandinaves, on note qu'on investit beaucoup plus dans les services à la famille. Une politique d'appui à la famille pourrait inciter les parents à avoir plus d'enfants. Une telle politique devrait tenir compte des nouvelles réalités, par exemple le travail à temps partiel ou sur des heures flexibles, mais aussi des besoins des familles du Nouveau-Brunswick.

Les parents ont besoin d'appui pour stimuler leurs enfants à divers niveaux. Le Réseau de la petite enfance pourrait rencontrer les parents et déterminer leurs besoins s'il avait le financement pour le faire.

On réclame un investissement plus important au niveau des enfants âgés de 0 à 12 ans et une amélioration substantielle des services de garde sur le plan de la formation, du nombre de places et de la valorisation.

Plusieurs croient que la solution se trouve du côté de la création d'un ministère pour la petite enfance et la famille. Il y a actuellement trois ministères qui traitent de la petite enfance: Éducation, Santé et Mieux-Être et Services familiaux et communautaires. On note un cloisonnement entre ces ministères, ce qui rend la tâche difficile.

L'idée que l'on ait un ministère consacré exclusivement à la petite enfance fait son chemin. Sans avoir sa propre niche et des programmes budgetés, il est difficile de percer. Le gouvernement devrait prévoir la dualité au sein de ce ministère.

Il est important d'intervenir le plus tôt possible dans la vie de l'enfant et créer un lien entre la langue et la culture. Les chansons et les programmes tels que «Parle-moi», sont les plus bénéfiques, car le parent est partie prenante.

Notre objectif à la maternelle ne doit pas être celui de scolariser la petite enfance, mais plutôt de lui offrir une meilleure transition du préscolaire au scolaire.

Voici des suggestions quant à ce qui peut être fait pour valoriser les initiatives auprès de la petite enfance:

- mobiliser davantage la communauté aux besoins de la petite enfance et ensuite les ministères
- inclure les hommes dans la mobilisation

Le Réseau de la petite enfance francophone (AFPNE) développe des répertoires de services et façonne un modèle des centres de la petite enfance et de la famille qui répond aux besoins du Nouveau-Brunswick.

Il ne faudrait pas oublier, enfin, la recherche et la formation. L'expérience tentée dans le comté de Kent démontre qu'il est possible de développer des outils efficaces de formation et d'intervention auprès des parents. Il s'agit d'offrir un soutien aux parents désireux de s'engager auprès de la petite enfance dans leur communauté. Cet appui prend la forme d'une aide visant l'accès aux services et une éducation de meilleure qualité.

## **2. RAPPORT DES DEUX ATELIERS PORTANT SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE**

### **Bâtir les ponts ensemble**

Ouvrir les murs de l'école vers la communauté, cela nécessite que l'on voie l'école comme un lieu destiné à poursuivre l'apprentissage. C'est le meilleur investissement qu'un peuple puisse se donner.

Au fond, c'est la mission sociale de l'éducation qui constitue l'enjeu principal. Cette mission est beaucoup plus qu'une simple garantie de dualité administrative, elle touche le cœur des gens. Avant tout, il faut que les gens développent un sentiment solide d'appartenance à la communauté. L'éducation n'est pas ponctuelle: la formation doit être continue de façon à répondre aux besoins de chacun.

L'éducation et la formation sont l'affaire de tous. Dans une démocratie, on reconnaît à chacun son expertise. Il faut donc reconnaître le rôle des intervenants pour que l'on puisse assurer un virage réussi. Il faut bâtir les ponts ensemble, car seuls, on est trop petit!

### **Prendre son envol**

La communauté est-elle prête à donner préséance à l'éducation? A-t-elle les moyens et les outils nécessaires pour revendiquer le financement requis? Notons que la communauté francophone investit déjà beaucoup et qu'elle a déjà fait ses preuves. Certains vont même jusqu'à dire que pour qu'une initiative soit menée à bon port, elle doit venir de la communauté. Attention! Il y a un danger que l'on veuille lui mettre toute la responsabilité sur ses épaules! Si le système scolaire ne peut combler toutes les lacunes, la communauté ne peut le faire elle-même plus. Il faut que l'effort soit concerté.

L'éducation ne peut être traitée en vase clos. Pour qu'un virage s'effectue, il faut que l'initiative parte de la base et que le système réponde aux besoins actuels de la communauté.

On doit tenir compte des aspirations de la communauté. Il est aberrant que dans les régions côtières, par exemple, on ne donne aucune notion aux jeunes par rapport à l'environnement marin. Par ailleurs, les écoles dans les petites communautés n'ont pas les mêmes ressources que celles des grandes centres.

## **Le rôle des parents**

Il faut louer les parents pour leur apport à l'école. Pourquoi ne pas organiser une «Fête de la reconnaissance» en leur honneur et faire de l'école un lieu où les parents sentent qu'ils ont une place?

Les jeunes parents sont-ils conscients de leur rôle dans l'éducation de leurs enfants? C'est à la communauté de leur faire voir l'importance de l'éducation en français et surtout du danger de l'assimilation.

L'intervention auprès de la petite enfance est de la plus haute importance. Le sentiment d'appartenance à une communauté est inculqué dès la petite enfance.

Les jeunes, également, doivent avoir leur place dans les structures pour pouvoir transmettre leurs besoins et leurs préoccupations

## **Les lieux d'engagement**

Les parents peuvent s'engager à divers niveaux, mais au Nouveau-Brunswick, les structures officielles qui leur sont réservées sont les conseils d'éducation (CED) et les comités parentaux d'appui à l'école (CPAE).

Souvent, les parents font l'erreur de ne joindre ces comités que lorsqu'une crise se présente, autrement ils laissent le soin à d'autres de les représenter ou bien ils assument que l'école répond bien aux besoins des enfants. Autrement dit, quand les choses vont bien, on pose peu de questions, mais dès que les problèmes se présentent, on décide de s'engager. Certains trouvent que la direction de l'école ou du district occupe trop place et que l'on traite plus de questions administratives que pédagogiques. D'autres parents trouvent qu'ils n'ont pas de pouvoir réel et qu'on les utilise pour entériner des décisions déjà prises. D'autres enfin se plaignent de la lourdeur du processus d'élection.

Il est possible d'établir des liens de collaboration entre les divers intervenants autour de projets précis. Pour cela, il ne faut pas que les parents sentent qu'ils dérangent, mais qu'ils sont écoutés et compris.

## **La gouverne sur la sellette**

Ce qui précède conduit à un questionnement plus profond à savoir ce que l'on entend par une «pleine gestion scolaire» et puis, si les parents tiennent réellement à exercer ce type de gestion. Si oui, il faut leur donner les outils nécessaires pour exercer leur mandat.

La communauté francophone comprend-elle son rôle et ses responsabilités et s'implique-t-elle suffisamment pour assurer la survie de la langue française?

Certains parents se sentent satisfaits si l'école que fréquente leur enfant est adéquate. Ils ne tiennent pas à exercer un pouvoir de gouverne sur l'ensemble des écoles de leur district. Cela fait dire à certains que la structure actuelle de participation à la gouverne doit être remise en cause. Le rôle des conseillers scolaires, ne l'oublions pas, a subi une transformation majeure lors de la dernière réforme de l'éducation.

## **Question de financement**

Dans bien des cas, on note que ce ne sont pas les enfants qui sont au coeur du problème, mais le fait que les écoles ne sont pas outillées pour répondre convenablement à leurs besoins. Il faudrait majorer l'investissement à l'éducation en français pour mieux répondre aux besoins actuels.

La formule même de financement, qui consiste à allouer un montant fixe par élève, est remise en cause. On croit qu'il faudrait permettre des dépenses supplémentaires là où les besoins sont particuliers et que l'uniformité conduit à l'iniquité. On remarque aussi que l'on dépense plus pour remédier à des problèmes de santé que pour aider à résoudre les problèmes sur le plan socio-affectif qui sont à l'origine de bien des troubles de conduite.

La question du financement ne sera pas réglée tant que l'éducation ne deviendra pas un enjeu politique aussi important que l'est la santé. Les parents sont capables d'influencer les décisions politiques en faisant valoir leurs besoins de façon organisée auprès des élus. Ils peuvent se donner des projets mobilisateurs, comme par exemple des initiatives destinées à aider spécifiquement les enfants qui ont un trouble d'apprentissage ou des mesures pour contrer l'exode des jeunes couples dans les régions rurales.

### **Une pédagogie plus adaptée**

La pédagogie en milieu minoritaire doit nécessairement viser à sauvegarder et promouvoir la francophonie.

Une autre question qui se pose est à savoir comment on peut procéder pour améliorer le rendement académique des élèves, surtout quand les classes sont nombreuses. Les structures d'accueil pour les nouveaux arrivants sont une partie de la solution, de même que l'accompagnement des élèves qui ont des difficultés.

Le retour à l'enseignement de métiers dans les écoles est bien reçu car il répond à des besoins réels dans la communauté. Ce type de cours permet aux jeunes moins doués académiquement de s'épanouir sur d'autres plans.

### **Porter le flambeau**

Peut-on amorcer le virage qui s'impose? Certains disent que la communauté peut s'appropriier l'école publique, mais qu'il faudrait pour cela tenir des états généraux en matière d'éducation publique. Il est possible de définir collectivement un projet de société en éducation en autant que les jeunes et les élus soient de la partie. En réalité, chaque intervenant est porteur d'un message qui est le sien, mais qui est complémentaire à ceux des autres.

Si les jeunes commencent à s'engager pendant qu'ils fréquentent l'école, ils auront de bonnes chances de le faire ensuite durant leur vie adulte et de porter à leur tour le flambeau de la francophonie.

## **3. RAPPORT DES DEUX ATELIERS PORTANT SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

### **Des questions épineuses**

Notre système d'éducation postsecondaire comprend des instituts de formation, des collèges communautaires et l'université. Comment assurer une plus grande cohésion entre ces entités, et même une complicité?

L'Université et les collèges communautaires ont chacun leur mandat et répondent à des besoins de formation différents, mais complémentaires. On considère que l'éducation doit être apolitique et qu'en ce moment, les collèges communautaires sont trop vulnérables aux fluctuations politiques. On croit qu'ils gagneraient à avoir plus d'autonomie. On suggère aussi qu'ils soient plus directement orientés vers les besoins régionaux.

Disons, au départ, que le nombre est de la partie puisque la communauté francophone est moins nombreuse. Un plus petit nombre se répercute par des choix réduits, et donc, de plus grands défis à relever.

Un autre défi est le fait que les étudiants sont confrontés à un grand choix de carrières, ce qui complique leur tâche quand vient le temps de décider d'opter vers un domaine d'étude en particulier. Et puis, les programmes dans les établissements ne sont pas nécessairement ceux qui correspondent aux réalités et aux besoins des régions, surtout dans les communautés où l'économie repose sur la pêche ou la foresterie.

L'orientation philosophique des programmes d'études est aussi remise en cause. On s'interroge à savoir s'il faut tenter de répondre aux besoins du marché dans le but de devenir le plus concurrentiel possible, ou bien si l'on doit offrir une formation générale et humaniste, et si oui, quels sont les programmes que l'Université devrait offrir, compte tenu des contraintes liées au fait qu'elle est en milieu minoritaire.

Certains avancent l'idée que l'on pourrait profiter des technologies de communication pour réduire les coûts, mais l'enseignement à distance a également ses détracteurs. Plusieurs ne favorisent pas la concentration de l'éducation supérieure en milieu urbain et prônent la décentralisation. On souligne aussi qu'il faudrait explorer l'utilisation de méthodes innovatrices en éducation supérieure.

Outre l'accessibilité, parmi les autres questions pertinentes à l'éducation postsecondaire, il y a les problèmes de financement et d'endettement, la diminution des inscriptions et la rétention des étudiants.

## **Tour de table**

Parmi les points de vue exprimés, il y a eu ceux d'un parent, d'un jeune, d'un étudiant adulte, d'un membre d'un conseil d'éducation et de l'Université.

Le défi pour les parents consiste à donner le goût à leurs enfants de poursuivre des études supérieures, sachant que cela représente un fort taux d'endettement et qu'il n'y aura pas nécessairement de débouchés en bout de ligne, selon l'orientation choisie.

Les jeunes trouvent eux aussi que le taux d'endettement est trop lourd. Ils sont d'avis que les conseillers en orientation peuvent les aider à mieux identifier leur choix de carrière.

Les conseils d'éducation trouvent que l'on pourrait faire plus pour répondre aux capacités et aux goûts des jeunes et qu'une bonne transition entre l'école publique et l'éducation supérieure est vitale pour assurer que le passage de l'une vers l'autre se fasse plus en douceur.

Finalement, l'Université est fière de pouvoir offrir ses services en région et croit que la population francophone peut ainsi en retirer le maximum de profit.

## **Accéder aux études supérieures**

En général, on favorise les établissements en région puisqu'ils facilitent l'accès du plus grand nombre aux études supérieures. D'autres croient que le manque de débouchés en français, une fois diplômés, est une question encore plus importante que l'accessibilité.

Certains sont d'avis que pour améliorer l'accès, il faudrait qu'il y ait plus de flexibilité entre les établissements, surtout entre les collèges communautaires et l'Université, permettant ainsi aux étudiants de passer de l'un à l'autre quand les circonstances l'exigent. Il faut aussi que le financement ne soit pas un obstacle, tel qu'il l'est aujourd'hui.

## **Le financement des études supérieures**

On croit que parce que le taux d'endettement est plus élevé chez les francophones, qu'il y aurait lieu de fixer un taux maximum d'endettement.

L'endettement est préoccupant parce qu'il ne conduit pas toujours à la réussite, ce qui fait qu'un jeune quitte parfois le collège ou l'université avec une dette d'études sans avoir un diplôme en poche. Sur ce point, on suggère que l'aide financière soit ciblée et qu'elle soit en fonction de la réussite.

La responsabilisation des étudiants est souvent portée à l'avant-plan, mais on se tourne vers l'État pour des programmes d'aide plus généreux, comme les Bourses du millénaire, par exemple. On doit aussi examiner les formules de financement des universités, tenant compte qu'il y a des coûts accrus encourus dans les milieux minoritaires.

## **Étudier en milieu minoritaire**

Certains croient que l'on ne doit pas insister outre mesure sur l'élément minoritaire francophone puisque dans certaines régions, les francophones ont en réalité la force du nombre et par conséquent, ils n'ont pas à se comporter en minoritaires.

D'autres rappellent, cependant, que l'éducation postsecondaire dans un contexte francophone minoritaire représente des défis supplémentaires. Les coûts de formation sont relativement plus élevés alors que le choix de cours est souvent plus réduit.

## **Des services d'accueil et d'accompagnement**

Les défis supplémentaires en milieu minoritaire devraient exiger que l'on se dote de services d'aide, comme le mentorat, afin de mieux préparer les jeunes à leur entrée au collège ou à l'université. Un programme de mentorat assurerait des services d'accompagnement aux nouveaux arrivants de première et de deuxième années.

Par ailleurs, les conseillers en orientation peuvent cibler les étudiants qui ont du potentiel mais qui risquent de ne pas s'inscrire aux études supérieures, faute d'argent. Ils pourraient les orienter en fonction de leurs attentes, de leurs goûts mais aussi de leurs capacités.

En somme, c'est la préparation des étudiants à intégrer un établissement d'éducation supérieure qui fait défaut en certains cas, à partir de la qualité du français qui laisse souvent à désirer. La transition se fait péniblement. Les étudiants ne sont pas prêts à entreprendre des études qui exigent plus de discipline et un plus haut niveau d'autonomie.

## **S'ouvrir sur le monde**

On peut s'interroger à savoir quel type d'éducation postsecondaire nous souhaiterions avoir, compte tenu de notre contexte francophone minoritaire. Il faut d'abord examiner nos objectifs et la façon dont on répond aux besoins actuels, ce qui requiert un examen critique.

On ne peut nier l'importance et la force de nos établissements francophones, mais l'investissement actuel est-il suffisant? Certains croient qu'il faudra des années d'investissements avant que l'on puisse être à la hauteur de nos aspirations.

Les jeunes d'aujourd'hui sont plus mobiles et ils sont ouverts sur le monde. Il y a de nouveaux besoins à combler. Pour cela, nos études supérieures doivent être plus ciblées, de meilleur calibre, mais d'abord et avant tout, être financièrement accessibles.

## **4. RAPPORT DE L'ATELIER PORTANT SUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE**

### **Une vision de l'éducation non formelle**

L'éducation non formelle est une autre façon d'apprendre. Elle permet à un plus grand nombre de bénéficier de l'éducation, sur un plan élargi. Elle donne surtout le goût d'apprendre et de se réaliser au sein de sa communauté.

On croit parfois que l'éducation non formelle est tout ce qui fait à l'extérieur de l'école. Ce n'est pas le cas puisque certaines activités non formelles se font à l'école même, par exemple les réalisations des conseils étudiants dans les écoles.

En réalité, la formation non formelle englobe beaucoup plus que le parascolaire. Elle est aussi offerte par des organismes communautaires, les groupes sociaux et les centres qui offrent des activités de culture, des sports et l'occasion de faire de l'engagement social.

Le non formel est particulier en ce sens qu'on le retrouve dans une foule de domaines. Il est différent du système formel qui tend souvent à tout mesurer pour des fins de standardisation, de codification et d'évaluation.

## **De nombreux bienfaits**

Les bienfaits de l'éducation non formelle sont pourtant nombreux. Nous n'avons qu'à penser à ceux qui sont créatifs dans leur domaine respectif, sans pour autant avoir suivi une éducation formelle accompagnée d'un diplôme. Bien des leaders communautaires ont eu une formation non formelle qu'ils mettent au service de leurs concitoyens.

Leur expérience et leurs compétences doivent néanmoins être reconnues et valorisées, mais cela se fait difficilement par les établissements qui ont souvent de la difficulté à reconnaître la formation qui se donne à l'extérieur de leurs murs. Parfois aussi, les considérations matérielles et l'évaluation du rendement prennent le dessus sur le développement humain. Pour résoudre ce problème, il y aurait des ponts à construire entre l'éducation formelle et non formelle.

## **Mieux utiliser les écoles**

L'école est au coeur de la communauté; on devrait pouvoir s'en servir pour décerner des crédits à ceux qui acquièrent des compétences sur le terrain.

À l'école même, il pourrait y avoir des agents de développement communautaire ou des animateurs qui feraient la promotion de l'éducation civique, de l'esprit d'équipe, des compétences interpersonnelles et des connaissances artistiques et culturelles. Les activités parascolaires contribuent grandement à la valorisation et au développement de l'estime de soi.

## **Un financement adéquat**

L'éducation non formelle a besoin de ressources sur deux plans: des ressources financières d'abord, mais aussi un système d'encadrement.

La communauté a une part de responsabilité, mais l'État devrait mettre les écoles, qui sont des établissements publics, au service de la communauté et prévoir des budgets pour le déplacement et la conciergerie lors d'activités. Il devrait aussi donner accès aux locaux scolaires pour des projets communautaires.

L'éducation non formelle devrait être considérée au même titre que les autres programmes et recevoir le financement qu'elle mérite.

## **Histoires à succès**

Plusieurs initiatives intéressantes dans le domaine de l'éducation non formelle sont à souligner. Mentionnons, par exemple, les écoles parallèles instituées dans la Péninsule acadienne pour rejoindre les élèves décrocheurs. On cherche ainsi à rejoindre et éduquer les jeunes qui ne trouvent pas une façon de se réaliser par l'entremise du système d'éducation publique. C'est le cas aussi pour un groupe de jeunes de Shédiac qui étaient aux prises avec des problèmes de délinquance et qui ont participé dernièrement à un concours de musique. Ils sont maintenant inscrits dans ce domaine de formation.

Soulignons les visites dans les entreprises pendant les heures de classe, l'alphabétisation aux adultes, les cours de leadership dans les écoles, le réseautage et les activités culturelles au sein de la communauté. Des adultes

apprennent à présider des réunions, à rédiger des procès-verbaux, etc. alors que des jeunes font des sorties dans les musées et les organismes communautaires.

Nous avons, par ailleurs, de nombreux exemples de gens qui ont emprunté des sentiers non traditionnels et qui exercent un leadership dans leur communauté.

Il y a des apprentissages qui sont utiles et pratiques, et tout aussi importants que ceux qui se prodiguent sur le plan académique. On n'a qu'à penser au jardinage, un art qu'avaient développé nos ancêtres et qui se perd graduellement. Sur ce plan, des échanges intergénérationnels pourraient être fructueux.

Il y aurait lieu d'établir des liens plus solides entre les conseils étudiants, la FJFNB, l'Association des travailleurs en loisirs et le Forum des organismes acadiens.

## **5. RAPPORT DE L'ATELIER PORTANT SUR SUR L'ALPHABÉTISATION**

### **Un bilan de la situation**

Le rendement des élèves en lecture et en écriture indique un taux d'échec important, ce qui fait qu'ils doivent éventuellement suivre des cours de récupération et parfois, d'alphabétisation, une fois rendus à l'âge adulte.

Or, l'alphabétisation et l'éducation permanente sont malheureusement l'enfant pauvre de la communauté francophone. Pourtant, les changements incessants sur le plan de l'informatique et la technologie font en sorte que les gens doivent de être plus en plus scolarisés.

Malgré un besoin criant, on constate une diminution du nombre de classes d'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, faute de structures adéquates et le manque de rigueur et surtout, de financement. Même à l'université, il n'y a pas un seul cours qui est offert en adaptation scolaire.

### **L'expérience de la Finlande**

Nous pouvons apprendre de l'expérience de la Finlande qui place l'éducation au premier rang dans son échelle des valeurs. Son engagement dans cette voie et les modèles qu'il met de l'avant sont remarquables.

D'abord, ce pays tient les considérations politiques à l'écart pour ne pas nuire au processus. Le financement de l'éducation ne fait pas l'objet de débats entre les partis politiques car ils sont tous d'accord pour lui donner préséance.

L'expérience en Finlande donne sans contredit de bons résultats. Le modèle pédagogique pourrait être adapté à notre système politique et administratif en matière d'éducation.

### **La collaboration avant tout**

Chose certaine, nous devons viser à une plus grande collaboration entre tous les partenaires engagés dans la cause de l'alphabétisation. Nous devons travailler ensemble, et non en silo, et mettre la collégialité au premier plan.

L'éducation aux adultes devrait être considérée au moment de l'élaboration des plans de relance économique, car il s'agit d'un moyen de favoriser une plus grande productivité. On croit qu'une table de l'éducation pourrait être formée et devenir une ressource importante à la disposition des entrepreneurs.

### **La recherche de financement**

Sans l'assurance de sources de financement public, il est difficile de viser le développement de l'alphabétisation.



Quant aux centres de ressources familiales, ils n'ont pas les fonds suffisants, pas plus que les centres d'accès et les organismes qui offrent de la formation non formelle.

Les entreprises sont sollicitées pour offrir à leurs employés de l'alphabétisation en milieu de travail, mais jusqu'à maintenant, les résultats sont mitigés. Il faut un financement permanent de l'éducation aux adultes en milieu communautaire.

### **Des questions controversées**

L'une des premières questions qui se posent par rapport à l'alphabétisation est à savoir qui a le pouvoir d'agir. L'État a certainement le pouvoir de prendre des initiatives dans ce domaine, mais encore faut-il trancher s'il est préférable que la prise de décisions soit centralisée ou décentralisée.

Plusieurs sont d'avis que l'alphabétisation est capitale pour la société acadienne et que celle-ci doit en faire un projet de société.

Une autre question est à savoir si l'éducation aux adultes se limite à un certain niveau de connaissances. Certains préconisent que les apprentissages s'étendent sur toute la vie, de la conception à la mort.

Les remous politiques affectent beaucoup le domaine de l'alphabétisation qui devrait être établi sur des bases plus solides, à l'abri des considérations d'ordre politique et des réformes annoncées qui souvent achoppent.

### **Conclusion**

Plusieurs souhaitent que l'on se donne une vision globale en matière d'alphabétisation, que l'on réaffirme que l'école appartient à la communauté et que l'éducation fasse partie intégrante d'un plus grand système comprenant l'écologie, le social et la santé.

On souhaite que les écoles deviennent de véritables centres de services et que l'éducation, plutôt que d'être le lot de quelques-uns, ouvre la porte à l'ensemble des citoyens pour qu'ils puissent profiter de nombreuses possibilités de développement.

## **ANNEXE B**

Les exposés suivants ont été utilisés comme trame de fond lors par les conférencières de la table ronde. Ils sont joints à ce fichier sous forme de présentations «powerpoint».

1. Marianne Cormier : Enseignement en milieu minoritaire
2. Adèle David : Petite enfance
3. Diane Ross : Alphabétisation
4. Louise Landry : Financement en éducation
5. Anne-Marie LeBlanc : Valorisation de l'éducation